

**Procès-verbal**  
**Comité d'action des membres ayant un handicap**  
**(CAMAH)**  
**1<sup>er</sup> mai 2014**  
**Salle de réunion, 7<sup>e</sup> étage, 11, avenue Holland**

**A // Présences**

- Christine Comtois (SEEN)
- Jo-An Munday (UEDN)
- Marc Masson (SEEN)
- Michel Tondreau (SSG)
- Peter Hyduk (UEDN)
- Peggy Coupland (SEEN)
- Lise Nault (UEDN)
- Rick Lynn (SEEN)

Commenté [amm1]: Devrait être UNE en anglais?

**B // Absences**

- Brigitte Coghil (SRN)
- Denise Camus (SEIC)
- John Jedrasik (SSG)

**C // Absences motivées**

- Monty Montgomery (UEDN)
- Jay Castonguay (représentant régional de l'AFPC)

**1 // Introduction**

La réunion débute à 17 h 30.

## **2 // Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est passé en revue et accepté.

Peter Hyduk, APPUYÉ par Marc Masson, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

## **3 // Adoption du procès-verbal de la réunion de mars**

Le procès-verbal de la dernière réunion est passé en revue et des modifications d'ordre grammatical y sont apportées.

Peter Hyduk, APPUYÉ par Marc Masson, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la réunion de mars.

ADOPTÉ

## **4 // Questions découlant d'autres réunions**

### **A// 6<sup>e</sup> Congrès triennal**

Notre délégation se prépare en vue du Congrès. Les autres membres du CAMAH qui ont des idées ou des préoccupations peuvent en discuter avec Christine Comtois, chef de la délégation.

## **5// Ordres du jour, procès-verbaux et sandwiches**

À compter de juin, nous joindrons l'ordre du jour et le procès-verbal au rappel électronique que nous transmettons aux membres du Comité quelques jours avant chaque réunion. Ils pourront ainsi lire la documentation avant la réunion. Les membres qui veulent faire des modifications ou des ajouts substantiels doivent les soumettre à l'approbation de Christine Comtois. De plus, on remettra le premier jet des procès-verbaux à Christine et à John Jedrasik après chaque réunion pour qu'ils les révisent et les transmettent à l'AFPC.

Enfin, nous servirons autre chose aux membres que les sempiternels sandwiches. On a suggéré des mets libanais.

## **6 // Coin des membres – Dyslexie**

Un de nos membres de longue date nous a confié qu'il est dyslexique. La dyslexie est un trouble d'apprentissage d'origine neurologique. Les personnes dyslexiques ont de la difficulté à reconnaître les mots correctement et rapidement, à épeler et à décoder. Par conséquent, ça lui prend parfois plus de temps à accomplir son travail et sa courbe d'apprentissage est plus longue. Son gestionnaire n'est pas satisfait de son rendement et l'a remis en période de stage. Maintenant, notre membre doit rencontrer son gestionnaire toutes les semaines pour discuter de son travail, du temps qu'il a pris pour accomplir chaque tâche et de ses erreurs. Toute la correspondance qui le concerne est aussi transmise au gestionnaire. C'est une situation stressante et il craint pour son emploi. Il a demandé conseil au CAMAH. Nous lui avons donné un exemplaire du guide sur l'obligation d'adaptation en lui recommandant de lire les sections 12, « Quelles sont les responsabilités de la personne visée » et 14, « Qui doit participer à l'adaptation en plus de la personne visée, du syndicat et de l'employeur ». Nous lui avons aussi conseillé de communiquer avec son Élément si les choses ne s'améliorent pas. Depuis que ce membre nous a rencontrés, il a révélé son état à son gestionnaire, avec documentation médicale à l'appui. Il espère que cela atténuera le stress que cause la période de probation dans son milieu de travail et que les choses iront en s'améliorant. Il fera rapport au CAMAH lors de la prochaine réunion.

## **7 // Tee-shirts « obligation d'adaptation »**

Christine Comtois mène le projet des tee-shirts de main de maître. Elle a trouvé un graphiste qui a fait l'illustration du tee-shirt pour la modique somme de 30 \$ et convaincu Larry Rousseau de payer pour 15 échantillons du vêtement. Notre nouvelle présidente est une vraie bonne négociatrice! Elle a fait beaucoup pour notre travail et nos finances.

Commenté [amm2]: Attention à l'orthographe dans l'anglais.

## **8 // Budget du CAMAH**

Jo-An Munday (trésorière) fait rapport. Nous avons présentement un budget de 4 054 \$. Elle ne peut pas confirmer ce solde, car la RCN lui a remis un rapport financier sans pièces justificatives. Rick Lynn et Peter Hyduk collaboreront avec elle et la RCN pour arriver à des chiffres plus précis.

**A // Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue pour le 5 juin 2014.

**B // Clôture**

Marc Masson propose de lever la séance à 19 h 30.

**C // Procès-verbal rédigé et accepté**

Le secrétaire,  
Marc Masson

La présidente,  
Christine Comtois

Date

Date